



**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
OU  
COPIE DE RÉSOLUTION  
PAROISSE DE SAINT-CÔME**

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA PAROISSE DE SAINT-CÔME  
LORS D'UNE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
(ordinaire, extraordinaire ou d'ajournement)

TENUE LE 11 JUILLET 2008, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jocelyn Breault	Maire
Line Richard	Conseillère
Alain Bordeleau	Conseiller
François Chevrier	Conseiller
Raynald Lavoie	Conseiller
Martin Bordeleau	Conseiller
Gilles Gauthier	Conseiller

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Jocelyn Breault, maire. La directrice générale est aussi présente.

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Pistes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

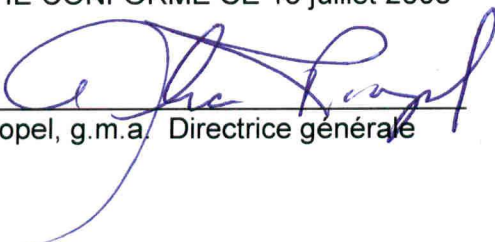
ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller Martin Bordeleau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Paroisse de Saint-Côme fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Adopté

CERTIFIÉ CONFORME CE 15 juillet 2008

  
\_\_\_\_\_  
Alice Riopel, g.m.a. Directrice générale